

Elections locales en Géorgie: Le Congrès du Conseil de l'Europe appelle à la tolérance zéro à l'encontre des violences électorales dans la perspective du second tour

Tbilissi, 16 juin 2014. - "Nous sommes tous heureux de pouvoir déclarer que, dans l'ensemble - malgré les informations que nous avons reçues sur des incidents qui se sont produits localement et quelques irrégularités isolées - les élections d'hier se sont déroulées dans le calme et de manière pacifique. Après une campagne très controversée, marquée par des tensions, des déclarations très dures et des actions violentes, ce résultat n'était pas acquis d'avance" a déclaré Jos Wielen (Pays-Bas, PPE/CCE), Chef de la délégation du Congrès chargée d'observer les élections locales en Géorgie lors d'une conférence de presse à Tbilissi aujourd'hui.

Le 15 juin, onze équipes d'observation du Congrès étaient déployées dans différentes régions de Géorgie et ont visité plus de 150 bureaux de vote. La délégation comprenait 22 membres de 15 pays européens représentant le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe et le Comité des Régions de l'UE.

Lors de la Conférence de presse pour présenter les conclusions préliminaires de la mission le 16 juin, M. Wielen a souligné les progrès supplémentaires effectués en ce qui concerne les aspects techniques de l'organisation des élections en Géorgie et a félicité la Commission électorale centrale pour cette performance professionnelle dans un contexte très difficile.

"Il faudrait toutefois apporter quelques modifications supplémentaires à la législation électorale. Ainsi, le nouveau système continue de donner un avantage aux forces sortantes, et n'est pas favorable aux petits partis et aux candidats indépendants. Cela se vérifie notamment dans sa composition actuelle des commissions électorales. Nous pensons qu'il est également nécessaire de réexaminer les procédures de dépouillement", a ajouté M Wielen.

« En outre, nous avons appris que des candidats des partis d'opposition se sont retirés de listes de partis pour le scrutin proportionnel parce qu'ils auraient subi des pressions. Nous prions instamment les autorités géorgiennes de veiller à ce que ces incidents fassent l'objet d'enquêtes judiciaires efficaces et transparentes. Il en va de même pour les violences commises avant les élections, et même hier », a-t-il souligné.

« Dès lors, dans la perspective de l'organisation du deuxième tour dans plusieurs villes, et en particulier dans la capitale Tbilissi, la tolérance zéro doit être de mise à l'encontre des violences électorales et des déclarations dégradantes ou inspirées par la haine. J'appelle tous les acteurs du monde politique à contribuer à l'adoption d'une telle ligne de conduite », a ajouté le chef de la délégation du Congrès.

[Conclusions préliminaires](#)

[Communiqué de presse publié le 11 juin 2014](#)

Contact sur place

Renate Zikmund, Chef de la division du Congrès de l'observation des élections locales et régionales

Tel: + 33 659 786 455 – renate.zikmund@coe.int

Le Congrès se compose de deux chambres, la Chambre des pouvoirs locaux et la Chambre des régions. Il comprend 318 membres titulaires et 318 suppléants, qui représentent plus de 200 000 collectivités territoriales européennes.

Président du Congrès: Herwig Van Staa (Autriche, PPE/CCE), Président de la Chambre des régions: Nataliya Romanova (Ukraine, GILD), Président de la Chambre des pouvoirs locaux: Jean-Claude Frécon (France, SOC)
Groupes politiques: Groupe socialiste (SOC), Groupe du Parti populaire européen (PPE/CCE), Groupe indépendant et libéral démocratique (GILD), Groupe Conservateurs & Réformistes européen (CRE)